



MAIRIE D'ESCAUTPONT

Département du Nord
Arrondissement de Valenciennes
Canton d'Anzin

OBJET :

COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DE « LA PORTE DU
HAINAUT »

DEMANDE DE FONDS
DE CONCOURS

OPERATION
« TRAVAUX
D'ENFOUISSEMENT
DES RESEAUX
(TELEPHONIE – FIBRE
– ECLAIRAGE PUBLIC
ET D'AMENAGEMENT
DE LA RUE ADOLPHE
WAGRET –
ESCAUTPONT »

Date de la convocation
Le 02 Septembre 2022

Nombre de conseillers en
exercice : 27

Le Maire ou le Président
informe que la présente
délibération peut faire l'objet
d'un recours pour excès de
pouvoir devant le Tribunal
Administratif de LILLE dans
un délai de 2 mois, à compter
de la présente publication par
courrier postal (CS 62039
59014 cedex, 5 Rue Geoffroy
Saint-Hilaire, 59000 LILLE) ;

Délibération rendue exécutoire
transmise en Sous-Préfecture le

20 octobre 2022
publiée ou notifiée le

21 octobre 2022
Document certifié conforme,

Le Maire



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ESCAUTPONT

Séance ordinaire du 09 SEPTEMBRE 2022

L'An Deux Mille Vingt Deux, le Neuf Septembre à Dix-huit heures
Trente minutes, le Conseil Municipal d'ESCAUTPONT s'est réuni
Hôtel de Ville – Salle du Conseil Municipal sous la Présidence de
Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE, Maire, à la suite d'une
convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle
convocation est restée affichée aux portes de l'Hôtel de Ville
conformément à la loi.

Etaient présents : Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE, M. Daniel
HERLAUD, Mme Christine PLUMECOCQ-FIQUET, M. Jean-Luc
FRERE, Mme Evelyne LEGRAND-DUFRESNOY, M. Patrick
LATOUCHE, Mmes Catherine ROLY-EL HIBA, (à partir de 19 h 20),
Nathalie DELHAYE-REVEL, MM. Michel RENARD, Jean-Claude
LIETARD, Jean-Luc BULENS, Mmes Sylviane DEBOSZ, Corinne
WISNIEWSKI, Monique PASSET, Corinne RIBEAUCOUP-
CROHEM, MM. Benjamin LECLERCQ, Cédric LATOUCHE,
Raphaël KRUSZYNSKI, Mme Tiffanie SURIA.

Excusés : Mmes Catherine ROLY-EL HIBA (pouvoir à Mme Nathalie
DELHAYE-REVEL jusqu'à 19 h 20), Annie NOTELET (pouvoir à
Mme Christine PLUMECOCQ-FIQUET), Patricia DURIEUX-
PATRIS (pouvoir à Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE), M. Didier
MARMIGNON (pouvoir à M. Patrick LATOUCHE), Mme Sandrine
PONCHANT-CODET (pouvoir à Mme Corinne WISNIEWSKI), MM.
Romuald CHANTREL (pouvoir à M. Michel RENARD), Anthony
HERNANDEZ (pouvoir à M. Raphaël KRUSZYNSKI), Mme Virginie
BERNUS (Pouvoir à Mme Sylviane DEBOSZ).

Absents : M. Benamar TOUATI.

Secrétaires de séances : Mmes Catherine ROLY-EL HIBA, Nathalie
DELHAYE-REVEL.

Madame le Maire donne lecture du cadre juridico-
administratif ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU la Loi N° 92-125 du 06 Février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République ;

VU la Loi N° 99-586 du 12 Juillet 1999 relative au Renforcement et à la Simplification de la Coopération Intercommunale ;

VU la Loi N° 2002-276 du 27 Février 2002 relative à la Démocratie de Proximité ;

VU la Loi N° 2004-809 en date du 13 Août 2004 relative aux Libertés et Responsabilités Locales ;

VU la Loi N° 2010-1563 du 16 Décembre 2010 de Réforme des Collectivités Territoriales ;

VU le Budget Primitif pour l'exercice 2022 ;

VU la Délibération n° D21078 adoptant le Pacte de Solidarité Communautaire ;

VU la Délibération D21082 concernant le Pacte de Solidarité Communautaire : Mise en place de fonds de concours aux communes membres sur la période 2021-2027 pour le financement d'équipements structurants ;

Madame le Maire propose au Conseil Municipal :

- *De solliciter de la C.A.P.H l'attribution d'un fonds de concours pour l'opération d'investissement suivante :*

« TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX (TELEPHONIE – FIBRE – ECLAIRAGE PUBLIC ET D'AMENAGEMENT DE LA RUE ADOLPHE WAGRET – ESCAUTPONT ».

A cet effet, le plan de financement de l'opération est annexé à la présente délibération.

Elle indique que bien entendu ce fonds de concours est d'un montant limité à 50% de l'autofinancement communal sur cette opération d'investissement.

- *De l'autoriser à prendre tous les engagements juridiques et comptables nécessaire à l'octroi dudit fonds de concours.*

LE CONSEIL MUNICIPAL;

OUI L'EXPOSE DE MADAME LE MAIRE ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

000051

Envoyé en préfecture le 20/10/2022

Reçu en préfecture le 20/10/2022

Publié le

SLO

ID : 059-215902073-20221020-51_2022-DE

A L'UNANIMITE ;

SOLLICITE de la Communauté d'Agglomération de « LA PORTE DU HAINAUT » l'attribution des fonds de concours pour l'opération d'investissement suivante :

**« TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX
(TELEPHONIE – FIBRE – ECLAIRAGE PUBLIC ET
D'AMENAGEMENT DE LA RUE ADOLPHE WAGRET –
ESCAUTPONT) ».**

AUTORISE Madame le Maire à prendre tous les engagements juridiques et comptables correspondants.

Fait en séance les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,



Le Maire,

J. LEGRAND-DELHAYE.

000051

OPERATION
« TRAVAUX D'ENFOUSSEMENT DES RESEAUX (TELEPHONIE – FIBRE – ECLAIRAGE PUBLIC)
ET D'AMENAGEMENT DE LA RUE ADOLPHE WAGRET A ESCAUTPONT »

DEPENSES	MONTANT PAR POSTE	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Coût H.T des travaux d'enfouissement des réseaux (Téléphonie – Fibre – Eclairage Public)	89 929,39 €			
Coût H.T des travaux Lot N° 1 – VOIRIE – ASSAINISSEMENT – ESPACES VERTS	599 736,90 €			
Coût H.T des travaux Lot N° 2 – ECLAIRAGE PUBLIC	87 008,20 €			
TOTAL DES TRAVAUX	776 674,49 €		FCTVA (16,404 % du T.T.C)	172 653,06 €
Mission de Maîtrise d'œuvre	58 320,00 €			
Mission CSPTS	1 760,00 €			
TOTAL DES MISSIONS	60 080,00 €			
Publication – Avis d'Appel Public à la Concurrence – Frais de géomètre (plan topographique)	1 500,00 €			
Imprévus sur travaux	38 833,72 €			
TOTAL FRAIS DIVERS	40 333,72 €		Autofinancement communal	879 852,79 €
TOTAL HT DE L'OPERATION	877 088,21 €		Fonds propres	
TVA 20 %	175 417,64 €			
TOTAL TTC DE L'OPERATION	1 052 505,85 €		TOTAL DES RECETTES	1 052 505,85 €
FONDS DE CONCOURS MAXIMUM POUVANT ETRE ATTRIBUE PAR LA CAPH (maximum 50 % de l'autofinancement)				
				439 926,40 €

Envoyé en préfecture le 20/10/2022

Reçu en préfecture le 20/10/2022

Publié le

SLOW

ID : 059-215902073-20221020-51_2022-DE